

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **24 (1879)**

Heft 11

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 11

Lausanne, le 21 Juin 1879.

XXIV^e Année.

SOMMAIRE. — Acquisition du matériel de guerre, p. 241. — † Edouard Pictet, p. 247. — Société des officiers de la Confédération suisse, (section vaudoise), p. 248. — Revue de la presse militaire étrangère, p. 251. — Circulaires et pièces officielles, p. 252. — Nouvelles et chronique, p. 253.

ACQUISITION DE MATÉRIEL DE GUERRE

Les Chambres fédérales, ont récemment adhéré à une demande de crédit de 4,617,599 fr. 60 pour acquisition de nouveau matériel de corps et d'habillement, au sujet duquel un message du 27 mai écoulé donne les renseignements ci-après, en faisant rentrer à sa place, dans le budget général de l'année 1880, le montant de ce budget du matériel :

1. Signes distinctifs de grades	fr. 6,000 —
2. Vestons d'exercice pour l'infanterie	» 35,200 —
3. Habits de travail pour la cavalerie	» 1,955 —
4. » » » pour le génie	» 1,400 —
	<hr/>
	Total, fr. 44,555 —

Divers motifs ayant engagé à renoncer à l'acquisition des vestons d'exercice en coton pour les recrues d'infanterie, acquisition commencée en 1877, et à remplacer ces effets d'habillement pour l'avenir par des vestons en drap de capote solide, en allouant le crédit demandé à cet effet pour 1879, vous avez en même temps approuvé notre manière d'agir, et, fondés sur les expériences favorables qui ont été faites avec les vestons en drap de capote, nous croyons qu'il y a lieu d'en continuer l'acquisition, c'est-à-dire de s'en procurer encore cette année de quoi compléter l'approvisionnement dont nous avons besoin et qui a été fixé à 4000. Actuellement, la Confédération en possède 1800, en sorte qu'il faut encore s'en procurer 2200, qui nécessiteront un crédit de 35,200 fr.

A partir de 1881, on n'aura plus à remplacer que les vestons qui seront hors d'usage chaque année, en sorte que, sous ce rapport, le budget sera considérablement soulagé pour l'avenir.

Nous avons besoin de la somme, chiffre 3, pour fournir un habit de travail et un habit de sortie aux 28 écuyers et aux 30 palefreniers des dépôts de remonte et pour munir les places d'armes de la cavalerie des tabliers nécessaires pour le pansage des chevaux.

Afin de porter l'approvisionnement des habits de travail du génie au chiffre de 750 environ, dont nous avons besoin pour en pourvoir deux écoles en même temps, un crédit de 1400 fr. est demandé pour en acquérir encore 100. On n'aura plus besoin non plus, à l'avenir, que de remplacer les habits qui seront hors d'usage.

Les recrutements de 1877 et 1878 sont restés chacun au-dessous du chiffre prévu par le budget de ces deux années. En revanche, le recrutement de 1879, 13,000 recrues, a dépassé de plus de 4000 recrues le chiffre qui avait été pris pour base du budget de matériel, ce qu'il faut attribuer en premier lieu à la suppression de la visite sanitaire du printemps de l'année dernière, et principalement à la forte population